## **Objectif**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **Produit**

Goldman Sachs Global Future Health Care Equity Portfolio (le « **Portefeuille** »), un compartiment de Goldman Sachs Funds SICAV (le « **Fonds** »), Class E Shares (Acc.) (EUR)

ISIN: LU2242925621

Goldman Sachs Asset Management B.V. est l'initiateur de PRIIP du Fonds (l'« **Initiateur** ») et fait partie du groupe de sociétés Goldman Sachs. **Consultez**: https://www.gsam.com/content/gsam/uk/en/advisers/about-gsam/contact-us.html ou appelez l'équipe Services Actionnaires Européens de GSAM au +44 20 7774 6366 pour de plus amples informations.

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.
L'Initiateur est agréé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers. Il s'appuie sur les droits de passeport en vertu de la Directive OPCVM pour gérer le Fonds sur une base transfrontalière et pour commercialiser le Fonds au sein de l'Union européenne.
L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.
L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

#### En quoi consiste ce produit?

#### Type

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

#### Durée

La durée du Portefeuille et de la catégorie d'actions est illimitée et il n'y a donc pas de date d'échéance. L'Initiateur ne peut pas liquider unilatéralement le Portefeuille. Toutefois, le conseil d'administration du Fonds et/ou les investisseurs du Portefeuille peuvent, dans certaines circonstances énoncées dans le Prospectus et le document constitutif du Fonds, liquider unilatéralement le Fonds, le Portefeuille et/ou la catégorie d'actions. Les cas de liquidation automatique peuvent être prévus par les lois et réglementations applicables au Fonds.

#### Objectifs

Le Portefeuille vise à générer une croissance du capital à plus long terme.

Le Portefeuille détiendra principalement des actions ou des instruments similaires relatifs à des sociétés domiciliées partout dans le monde et qui, selon le Conseiller en investissement, ont le potentiel de bénéficier de l'évolution des tendances dans le secteur des soins de la santé, notamment, mais sans s'y limiter, les bénéficiaires et les moteurs des progrès de la génomique, de la médecine de pointe, de l'allongement de la durée de vie et de la chirurgie robotique.

Les avoirs du Portefeuille seront concentrés et pourraient avoir une exposition importante à des secteurs particuliers, y compris, notamment, les secteurs des soins de santé et de la technologie.

Le Portefeuille n'investira pas plus de 33 % de son actif net dans d'autres types de sociétés, d'instruments du marché monétaire et d'instruments non liés à des actions.

Le Portefeuille peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de gestion de portefeuille efficace, pour aider à gérer les risques et à des fins d'investissement, dans le but d'accroître son rendement. Un instrument dérivé est un contrat entre deux ou plusieurs parties dont la valeur dépend de la hausse et de la baisse des autres actifs sous-jacents.

Le Portefeuille peut investir jusqu'à 30 % dans des titres de participation en Chine continentale, directement par le biais du programme Stock Connect ou du programme d'investisseurs institutionnels étrangers qualifiés en Renminbi, ou indirectement par l'intermédiaire de produits d'accès

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. Les actions du Portefeuille peuvent être rachetées quotidiennement (chaque jour ouvrable) sur demande.

Le Portefeuille est géré activement et fait référence à MSCI ACWI Health Care Index (Total Return Net) (EUR) (l'« Indice de référence ») afin de fixer des seuils de risque internes discrétionnaires, qui peuvent comporter des écarts par rapport à l'Indice de référence.

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. Le Portefeuille promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et, bien qu'il n'ait pas d'objectif d'investissement durable, il détiendra une part minimale d'investissements durables, comme détaillé plus en détail dans la communication précontractuelle du Portefeuille contenue dans le Prospectus.

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Conseiller en investissement mettra en œuvre une approche multi-stratégie de l'ESG, qui peut consister en l'application de filtres d'exclusion et l'intégration de facteurs ESG aux facteurs traditionnels.

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

# Investisseur de détail visé

Les actions du Portefeuille conviennent à tout investisseur (i) pour lequel un investissement dans le Portefeuille ne constitue pas un programme d'investissement complet; (ii) qui comprend parfaitement et est prêt à assumer le classement du Portefeuille dans la classe de risque 4 sur 7, qui est la classe de risque moyenne; (iii) qui n'est pas une Personne américaine et qui ne souscrit pas des Actions pour le compte d'une ou de plusieurs Personnes américaines; (iv) qui comprend qu'il peut ne pas récupérer le montant investi; et (v) qui recherche un investissement à moyen terme. L'investisseur pourrait utiliser une plateforme exclusivement réservée à l'exécution et agir sans le conseil d'un professionnel de l'investissement. L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risk indicator





L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations

5 ans

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la part du Portefeuille de vous payer.

Nous avons classé ce Portefeuille dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Portefeuille se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du Portefeuille à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Dans certains cas, les sommes qui vous seront versées pourront l'être dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Les Autres risques importants relatifs au Portefeuille qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque sont exposés dans le Prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si le Fonds n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

#### Scénarios de performance

Période de détention recommandée:

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

Exemple d'investissement:		€10000	€10000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
Scénarios			,	
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1820	€2000	
	Rendement annuel moyen	-81.80%	-27.52%	
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8100	€7720	
	Rendement annuel moyen	-19.00%	-5.04%	
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10290	€13480	
	Rendement annuel moyen	2.90%	6.15%	
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14550	€17070	
	Rendement annuel moyen	45.50%	11.29%	

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant l'indice de référence tel qu'indiqué dans le prospectus entre 2021 et 2023.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant l'indice de référence tel qu'indiqué dans le prospectus entre 2014 et 2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant l'indice de référence tel qu'indiqué dans le prospectus entre 2013 et 2018.

# Que se passe-t-il si Goldman Sachs Asset Management B.V. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous ne pouvez pas subir de perte financière en raison du défaut de l'Initiateur.

Les actifs du Portefeuille et du Fonds sont conservés en sécurité par son Dépositaire. En cas d'insolvabilité de l'Initiateur, les actifs du Fonds conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable à l'égard du Fonds de toute perte résultant, entre autres, de sa négligence, de ses actes frauduleux ou de son manquement intentionnel à remplir dûment ses obligations (sous réserve de certaines limites telles que définies dans le contrat avec le Dépositaire).

Les pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si le Portefeuille fait partie d'un autre produit, par exemple une assurance en unités de compte, des coûts supplémentaires pour ce produit peuvent s'appliquer.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- EUR 10.000.00 sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€631	€2146
Incidence des coûts annuels (*)	6.3%	3.2% chaque année

<sup>(\*)</sup> Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.4 % avant déduction des coûts et de 6.2 % après cette déduction.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à	Si vous sortez après 1 an				
Coûts d'entrée	4.00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à €400			
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	€0			
Coûts récurrents prélevés chaque année					
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.25 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	€225			
Coûts de transaction	0.06 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€6			
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions					
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0			

# Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous choisissez d'investir dans le Portefeuille et que vous avez par la suite une réclamation à formuler à ce sujet ou à propos de la conduite de l'Initiateur ou de tout distributeur du Portefeuille, vous devez d'abord contacter l'équipe de Services Actionnaires de Goldman Sachs Asset Management au +44 207 774 6366, par e-mail à l'adresse ESS@gs.com, par courrier à l'adresse Goldman Sachs Asset Management B.V., Prinses Beatrixlaan 35, 2595 AK, La Haye, Pays-Bas ou en consultant le site Internet https://www.gsam.com/content/gsam/uk/en/advisers/about-gsam/ contact-us.html. Si votre réclamation n'est pas résolue de manière satisfaisante, vous pouvez également vous adresser directement au Financial Ombudsman Service (www.financial-ombudsman.org.uk).

## **Autres informations pertinentes**

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés. De plus amples informations sur les performances passées au cours de l'année dernière et des scénarios de performance précédents de la catégorie d'actions sont disponibles à l'adresse :

L'Autorité néerlandaise des marchés financiers est chargée du contrôle de l'Initiateur en ce qui concerne ce Document d'informations clés.

<sup>«</sup> Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.